

SOMMAIRE

Syndicalement, faire de la politique autrement	02
Carnet militant	03
Échec à la guerre	03
Comité environnement	04
La convention	05
Sondage	06



SPECA-HEBDO
Volume 32
Numéro 05
Jeudi 20 octobre 2011
www.speca.ca.edu

Retour sur l'assemblée du 6 octobre

Le 6 octobre dernier a eu lieu la première assemblée générale de l'année 2011-2012. Il s'agissait d'une assemblée générale spéciale dans laquelle nous devons décider des suites à donner au mini-congrès du 31 mai 2011. De nombreux projets nous attendent :

- un comité intérimaire de délégués syndicaux sera formé au cours des prochaines semaines et proposera un projet plus définitif de structure lors d'une assemblée de l'hiver prochain ;
- le Comité école et société se penchera prochainement sur un thème de réflexion et organisera une ou plusieurs activités en ce sens d'ici la fin de l'année scolaire ;
- l'exécutif travaillera sur des sessions de formation sur divers aspects de la tâche et de la vie syndicale et poursuivra ses réflexions en vue de rendre les assemblées générales plus accessibles et plus conviviales.

En ce qui concerne les luttes sociales, les préoccupations exprimées ont été plus nombreuses. Entre autres, comment réitérer notre volonté de soutenir les batailles politiques et sociales qui ont animé le SPECA par le passé, tout en mettant de l'avant notre responsabilité centrale de défense de l'éducation ? Pour l'exécutif, la réponse à cette question passe par les liens que l'on peut tisser entre les batailles pour une société libre et démocratique d'une part, et la défense de l'éducation d'autre part. À une époque où le conservatisme pèse de tout son poids dans toutes les sphères de la société, la riposte citoyenne doit s'opérer sur tous les fronts à la fois. Et si, au SPECA, la défense de l'éducation est notre contribution particulière, celle-ci devra toujours être comprise comme une bataille parmi plusieurs autres contre l'emprise des affairistes, des guerriers et des moralistes sur notre monde.

Le mini-congrès de l'an dernier nous apparaît comme un exercice qui en a largement valu la peine. Il est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble de notre syndicat : que ce soit l'exécutif sortant, le Comité école et société, les départements qui ont reçu le Comité durant la tournée et, bien entendu, les membres qui ont saisi ces différentes opportunités pour lancer des idées et témoigner de leurs espoirs pour l'avenir de notre vie syndicale. Nous formons une communauté enseignante dynamique et fière, votre exécutif est enthousiaste à l'idée de pouvoir la mettre à contribution à chaque occasion. Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cet exercice.

Philippe de Grosbois, *secrétaire*

Jean Trudelle,
président de la
Fédération nationale
des enseignantes
et des enseignants du
Québec (CSN)

Résumé d'une contribution présentée dans le cadre de l'Université d'été des Nouveaux Cahiers du socialisme

Syndicalement, faire de la politique autrement

<http://www.cahiersdusocialisme.org/2011/08/19/syndicalement-faire-de-la-politique-autrement/>

Le contexte actuel appelle peut-être à une plus grande implication du mouvement syndical sur le plan politique. En soi, une telle implication est déjà légitime. La défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses ne peut se jouer que sur le terrain politique. La chose est évidente dans le secteur public, où l'État est à la fois patron et législateur. Mais c'est aussi l'État qui, d'une certaine manière, contrôle les règles du jeu dans le secteur privé, et des considérations économiques plus larges jouent nécessairement dans les négociations de ce secteur, si bien que le mouvement syndical ne peut faire l'économie de se commettre de manière plus large.

Quelques pistes de réflexion à cet égard. La première, c'est la possibilité d'une évolution de la soi-disant « neutralité » politique du mouvement syndical en période électorale. Le fondement de cette position est louable, et encore certainement défendable. Le choix politique, dans une démocratie, est individuel, et même un mouvement syndical qui comprend son registre d'intervention comme plus large que le seul champ des relations de travail se doit, quelque part, de respecter ce principe.

Mais nous sommes en situation de déficit démocratique. L'hégémonie médiatique de la droite est avérée et dange-reuse. Ne devrait-elle pas amener le mouvement syndical à revoir sa réserve traditionnelle en période électorale, réserve dont le jupon a d'ailleurs dépassé à plusieurs reprises? Déjà, lors des dernières élections fédérales, la CSN a été plus claire, invitant ses membres à battre Harper. Ne devrait-on pas oser se commettre davantage lors des prochaines élections provinciales? Nous n'évoquons pas ici une sorte de prosélytisme électoral, mais on peut se demander si la démocratie québécoise ne se porterait pas mieux à la faveur d'une reconnaissance plus engagée, par les syndicats, de la pertinence des valeurs portées par un parti politique.

Une deuxième piste consiste à intensifier la recherche d'alliances. Les efforts de compréhension mutuelle et de concertation entre l'Alliance sociale et la Coalition contre la hausse des tarifs doivent à cet égard continuer, et s'incarner dans un plan de match concerté et complémentaire.

Mais il y a d'autres terrains sur lesquels la concertation intersyndicale doit progresser. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de voir des différences stratégiques ou des considérations marginales miner la force de frappe

qui pourrait être développée. C'est difficile: le mouvement syndical, à notre époque, ne peut pas se targuer de grandes victoires. Nous mesurons davantage nos bons coups à l'aune de reculs évités. Dans ce contexte, le réflexe du repli organisationnel est important et diminue d'autant la propension à se subordonner à l'intérêt supérieur. Il y a pourtant des batailles importantes qui, menées en plus grande concertation, auraient de bien meilleures chances d'aboutir. Songeons au mode de scrutin, par exemple, ou à des dossiers bien spécifiques comme le recours aux agences dans le domaine de la santé, ou comme la ségrégation scolaire qui repose beaucoup sur l'existence du réseau privé d'éducation.

Finalement, à titre de dernier exemple d'avenues à considérer pour intensifier le rôle politique syndical, je citerais le choix stratégique traditionnel des centrales, dans le cadre des négociations du secteur public, de ne pas se commettre quant aux choix budgétaires gouvernementaux. Les négociations du secteur public se résument maintenant à ce dialogue de sourds entre un État qui dit ne pas avoir d'argent et des syndicats qui tentent de démontrer l'urgence des besoins, sans oser entrer sur le terrain des orientations politiques qui devraient être mises en place pour les satisfaire. Ici aussi, la question est loin d'être simple et le danger de se faire taxer de corporatisme reste bien présent. Mais il faut convaincre, et à l'image de ce que préconise Christian Nadeau, philosophe à l'Université de Montréal, on peut se demander si à l'instar du Parti conservateur du Canada, nous n'aurions pas avantage à défendre plus explicitement les visions que nous portons sur le financement des services publics en profitant d'une période de négociation pour les mettre en avant. En tout état de cause, une réflexion là-dessus dans nos rangs, avant la prochaine négociation, aurait le mérite de déboucher sur une stratégie plus explicite à cet égard.

À l'agenda

27 octobre 2011 Spectacle-bénéfice d'Amnistie Internationale présenté par la troupe de cirque Les 7 doigts de la main. <http://amnistie.ca>

Sur le web

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a lancé une série de vidéos qui déconstruit certains mythes à propos de la hausse des frais de scolarité. On peut les regarder à :

<http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/>

En marge du mouvement de contestation de l'emprise de la finance sur nos sociétés (*Occupy Wall Street et cie*), un site offre la possibilité aux Américains de dévoiler au grand jour leur précarité financière et de se solidariser avec les «99%» qui subissent les contrecoups de la crise. Criant de vérité! <http://wearethe99percent.tumblr.com/>

Pétitions à signer

Le Groupe de travail en agriculture urbaine (GTAU) invite la population à signer d'ici le 8 novembre 2011 une pétition qui permettra la tenue d'une consultation publique sur l'agriculture urbaine (AU) à Montréal. Il faut signer en personne dans certains lieux identifiés à cette adresse :

<http://www.agriculturemontreal.info/>

Une pétition demandant d'instituer une commission d'enquête publique sur la collusion et la corruption dans le domaine de la construction et sur le financement des partis politiques vous attend sur le site de l'Assemblée nationale :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2019/index.html>

Le 29 septembre 2011, le gouvernement Harper déposait à la Chambre des Communes le projet de loi C-11 qui reprend de façon identique le défunt projet de loi C-32 et qui modifie la *Loi sur le droit d'auteur*. De nombreuses organisations, qui représentent les auteurs, les artistes-interprètes et les titulaires de droits d'auteur, ont publiquement dénoncé de nombreux aspects de ces projets de loi : multiplication de nouvelles exceptions, nécessité de faire appel aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits, affaiblissement de la gestion collective, perte de redevances lorsque leurs œuvres sont reproduites dans les institutions d'enseignement ou enregistrées sur des supports autres que les cassettes ou les CD-ROM, etc. Pour en savoir plus sur le projet de loi C-11 et signer la pétition qui le dénonce :

<http://www.cultureequitable.org/signer-la-petition/>

À l'approche du jour du Souvenir, portons un coquelicot blanc!

<http://www.echecalaguerre.org/>

Le Collectif Échec à la guerre organise, cet automne, la première campagne annuelle québécoise du coquelicot blanc à l'occasion du jour du Souvenir.

Participer à la campagne du coquelicot blanc est une action simple à poser par tous ceux et celles qui pensent qu'il faut en finir avec la guerre et cesser d'en accepter les prétextes fallacieux ; il s'agira d'une campagne annuelle qui offrira une visibilité croissante au mouvement.

L'histoire et le sens à donner à la campagne du coquelicot blanc sont présentés sommairement dans une petite carte à télécharger.

L'objectif est non pas :

- d'antagoniser les vétérans, les familles de militaires et autres proches qui commémorent la perte d'êtres chers ;
- ni d'opposer le port du coquelicot blanc à celui du coquelicot rouge ;

mais bien :

- d'exercer un devoir de mémoire envers toutes les victimes de la guerre, dont la très grande majorité est constituée des civils et non des soldats ;
- de se dissocier de la tendance des pouvoirs politiques qui saisissent l'occasion du «souvenir» pour justifier les guerres et le militarisme croissant.

Le déroulement de la campagne

La campagne sera officiellement lancée au début de novembre, lors d'une activité publique médiatisée. Cependant, elle n'aura de succès que dans la mesure où les participants seront nombreux à avoir été préalablement informés et préparés. Vous êtes donc invités à la faire connaître sans tarder au sein de vos réseaux. Le matériel (coquelicots et tracts) est disponible dès maintenant et peut déjà être offert à vos proches, vos amis, vos collègues.

Le SPECA a acheté 50 coquelicots blancs. Venez vous servir!

Campagne
du Collectif
ÉCHEC
à la guerre

Comité d'action et de concertation en environnement du Collège Ahuntsic

101

En 2002, un comité provisoire d'action et de concertation en environnement a été formé afin d'élaborer la «Politique relative à la protection de l'environnement au Collège Ahuntsic», celle-ci a finalement été adoptée en juin 2006.

Par cette politique, le Collège s'engageait alors à constituer un milieu de vie favorisant l'engagement de sa communauté dans la préservation des ressources et à mettre en œuvre, dans la mesure de ses moyens, un plan d'action environnemental visant l'éducation de sa communauté et la protection de son environnement interne et externe.

Le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) est officiellement composé de 11 membres :

- Un représentant de la direction générale;
- Un représentant désigné par la direction des Services de l'équipement;
- Deux représentants étudiants (un de l'AGECA et un du comité Vertige);
- Un professionnel élu par ses pairs;
- Un employé de soutien élu par ses pairs;
- Quatre enseignants élus par l'assemblée syndicale.
 - Michèle Clermont, département d'éducation physique;
 - Claude Maryse Lebeuf, département d'infographie en préimpression;
 - Alice Marcotte, département de biologie;
 - Melvin Shantz, département d'anglais.

Quelques-unes des réalisations du CACE en 2010-2011

- Le Collège Ahuntsic, «le grand cégep de Montréal», est parmi les chefs de file en environnement du réseau collégial. Ainsi, le 10 juin dernier, il s'est vu octroyer pour une 3^e année, la plus haute distinction de la certification Cégep vert du Québec d'ENvironnement JEUnesse, soit le niveau «Excellence», son engagement environnemental étant ainsi reconnu;
- La réalisation de la première semaine de promotion du transport à vélo dans les Cégeps de Montréal : Mon Cégep à vélo du 13 au 17 septembre 2010 en

collaboration avec la Table des directeurs généraux du Regroupement des Collèges du Montréal Métropolitain, à laquelle 12 établissements se sont joints;

- La création d'un poste de manœuvre (adapté à l'intention d'une personne handicapée) dédié à la gestion environnementale. Une première dans le réseau collégial!
- Près de 40 activités de sensibilisation organisées et touchant plus de 2000 étudiants;
- 40 activités de formation présentées et rejoignant plus de 1500 étudiants;
- La stabilisation de notre production de déchets: 231,2 t ont été produites en 2010-2011, soit 10,32 t de moins que l'année précédente (une diminution de $\pm 4\%$);
- 659 bacs de plastique, verre et métal, ont été récupérés par notre partenaire, la Ville de Montréal, soit une légère augmentation de 2%;
- 1864 bacs de papier et 329 caissons de carton ont été récupérés, soit 77,32 t de fibres recyclées, augmentation de près de 4% équivalent;
- Le remboursement de la consigne des plateaux de la cafétéria de 11 h à 14 h a permis de sensibiliser 19 689 usagers en vue de réduire à la source la production de matières résiduelles tout en favorisant l'usage de vaisselle réutilisable;
- Plus de 1500 kg de matières putrescibles ont été valorisés directement sur notre site dédié au compostage;
- 782 bacs ont été récupérés à la résidence, soit 51 % des matières résiduelles recyclables. Ce volume est également combiné à une baisse 12% des déchets produits. Un projet de vermicompostage a également vu le jour à la résidence;
- Le taux de recyclage global des matières résiduelles du Collège Ahuntsic est ainsi estimé à près de 30% pour l'année 2010-2011.

De plus, en novembre prochain, paraîtra *La ligne verte*, le bulletin d'information et de sensibilisation en environnement du CACE. Un hyperlien y menant sera disponible dans le SPECA-Hebdo.

Michèle Clermont, directrice

Deux mots sur la convention

Congés de courte durée pour raisons parentales

La garderie vous appelle pour vous dire que le petit dernier fait de la fièvre et que vous devez passer le prendre?

Votre grande puce est terrassée par la gastro et vous ne voulez pas la laisser seule à son désespoir à la maison?

Vous devez accompagner un parent âgé et anxieux à l'hôpital?

On ne l'aime pas beaucoup, notre nouvelle convention collective. À Ahuntsic, on l'a rejetée avec enthousiasme. Mais il s'y trouve une nouvelle clause fort intéressante, la 5-9.06 a), **qui nous donne la possibilité de nous absenter pour une courte période de temps pour des raisons familiales.**

On peut se le dire: il était temps, non?

Cette clause vous permet de vous absenter de votre travail jusqu'à **concurrency de dix jours par année**

- pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de votre enfant ou de l'enfant de votre conjointe ou de votre conjoint, ou en raison de l'état de santé de votre conjointe ou de votre conjoint, de votre père, de votre mère, d'un frère, d'une sœur ou de l'un de vos grands-parents.

Ces journées d'absence **sont déduites de votre banque annuelle de congés de maladie** jusqu'à concurrence d'un nombre maximal de six jours. Au-delà de six jours, ces journées d'absence sont sans traitement. Ces journées peuvent être fractionnées en demi-journées, ce qui peut s'avérer très utile; il me semble que les écoles et les garderies appellent souvent à l'heure du lunch...

Vous devez évidemment aviser le collègue de votre absence ou de votre intention de vous absenter dès que vous le pouvez. Pour ce faire, vous pourrez utiliser Omnivox, comme vous le faites pour vos absences pour maladie, ce qui a l'avantage d'aviser vos étudiants de l'annulation de vos cours. Au moment de mettre la présente édition du SPECA-Hebdo sous presse, la «raison familiale» ne fait pas partie des choix proposés par le système. Nous faisons actuellement des représentations afin de trouver une solution à cette problématique et de refléter notre nouvelle convention.

Cette dernière prévoit aussi des congés pour raisons familiales de plus longue durée. Ils feront l'objet d'une prochaine chronique. Entre-temps, je vous recommande de consulter le *Guide des droits parentaux et des congés pour raisons familiales* produit par la FNEEQ et disponible sur notre site. Évidemment, si vous avez des questions à nous soumettre, passez nous voir au local du SPECA.

Josée Déziel, trésorière

